



MAIRIE DE PAMFOU
77830

**Objet : Convocation Conseil Municipal
Séance du 20 Mars 2026**

A Pamfou,
Le 16 Mars 2026

*A l'attention des Conseillers
Municipaux de Pamfou*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion qui aura lieu le :

Vendredi 20 Mars 2026 à 19h00

Lieu de la séance : Salle du Conseil de Pamfou

L'ordre du jour sera le suivant :

- *Approbation du compte rendu de la séance du 16 Février 2026,*
- *Installation du conseil Municipal,*
- *Election du Maire,*
- *Détermination du nombre d'adjoints,*
- *Election des adjoints,*
- *Délégation au Maire par le Conseil Municipal,*
- *Délibération pour le versement des indemnités de fonctions au Maire,*
- *Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au maire et conseillers municipaux délégués,*
- *Désignation des membres délégués au sein du syndicat des transports du Châtelet-en-Brie,*
- *Désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant représentant la Commune au Comité de territoire du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne,*
- *Désignation pour le CNAS,*
- *Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres,*
- *Composition de la commission de contrôle de la liste électorale,*
- *Désignation des membres de la commission communales des impôts directs,*
- *Désignation des membres des commissions communales,*
- *Révision libre des Attributions de Compensation liée au reversement d'une quote-part des recettes de la taxe de séjour perçue par la Communauté de Communes,*
- *Motion relative au projet de reconnaissance du département comme chef de file des réseaux de proximité (eau, énergie et numérique),*
- *Rectification de la délibération relative à la conclusion d'un bail commercial pour l'exploitation d'une boulangerie – 22 avenue de la Libération,*
- *Questions diverses.*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,
Pierre-François PRIOUX.

POUVOIR

Je soussigné(e).....
donne pouvoir à
de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de PAMFOU
convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque

Fait à Pamfou, le